



ATOUT FRANCE, l'agence de développement touristique de la France.

ATOUT FRANCE - la nécessité de développer et d'adapter l'offre touristique française

ATOUT FRANCE, l'agence de développement touristique de la France, est née de la volonté d'Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation, de doter la France d'un opérateur unique en matière de tourisme.

Le groupement d'intérêt économique (GIE) ATOUT FRANCE, rassemble désormais aux côtés des professionnels du tourisme et des grands secteurs de l'économie française, l'Etat et les collectivités territoriales dans une démarche partenariale. Au total, ce sont près de 1300 adhérents, représentatifs de l'offre touristique française, qui s'appuient sur son expertise.

ATOUT FRANCE - Soutenir la compétitivité du secteur économique du tourisme

L'agence de développement touristique doit permettre à l'industrie du tourisme français de déployer tout son potentiel de croissance par le biais de différentes missions :

- *MARKETING ET PROMOTION TOURISTIQUE DE LA FRANCE*

2 000 opérations de marketing et de promotion sont mises en œuvre chaque année, à destination du grand public, de la presse et des professionnels à partir d'un plan stratégique et opérationnel de la destination afin de faire rayonner le territoire en France et à l'international : campagnes de communication, voyages de presse dans les régions françaises, participation à des salons sur les marchés étrangers, organisation d'événements ponctuels divers.

- *INGENIERIE TOURISTIQUE ET PLATE-FORME STRATEGIQUE*

ATOUT FRANCE œuvre également à améliorer la compétitivité de l'offre française et son adaptation aux exigences du tourisme international. L'agence est aux côtés des professionnels français et internationaux dans l'analyse de leur politique touristique, leurs stratégies territoriales ou leurs projets d'investissement. Elle contribue à stimuler l'innovation et la qualité des produits par la veille concurrentielle, l'analyse de la conjoncture et la conduite d'études de marchés liées à des filières, des destinations ou des segments de clientèles.

- *QUALITE*

A compter de l'entrée en vigueur du décret d'application de la loi tourisme, soit avant la fin de l'année, l'agence sera en charge notamment de préparer l'élaboration des référentiels de classement des hébergements touristiques.

A partir du 1^{er} janvier prochain, elle assurera également, à travers la commission d'immatriculation installée en son sein, la tenue du registre national des opérateurs de voyages et des exploitants de voiture de tourisme avec chauffeur.

Enfin, ATOUT FRANCE est également en charge de la formation aux métiers du tourisme afin de mieux adapter les enseignements dispensés aux besoins des entreprises du secteur.

Ces différentes missions sont mises en œuvre grâce à un réseau de 35 bureaux à l'étranger, un siège à Paris ainsi que des services implantés en France métropolitaine et d'outre-mer.

Pour en savoir plus :

www.franceguide.com ou www.atout-france.fr